

› DU Hygiène Hospitalière et prévention des infections associées aux soins

Enseignement mixte (en présentiel et via Internet)

Objectifs

Former aux méthodes de la prévention des infections associées aux soins les acteurs qui sont confrontés en situation professionnelle à la prévention de l'infection associée aux soins.

Cette formation doit permettre de prendre une place dans les instances institutionnelles de lutte contre l'infection nosocomiale.

Public ciblé

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'épidémiologie et de la prévention des infections associées aux soins.

Peuvent demander à s'inscrire :

- › Les docteurs en médecine français ;
- › Les étrangers pourvus d'un doctorat d'Université français, mention médecine ;
- › Les étrangers pourvus d'un diplôme en médecine leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays ;
- › Les pharmaciens des hôpitaux ;
- › Les étudiants en médecine (DCM4 validé), pharmacie et chirurgie dentaire ayant terminé leur cycle complet d'études en France ;
- › Les sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, manipulateurs radio et autres professions paramédicales diplômés d'État, ayant un exercice hospitalier depuis plus de 3 ans.

Compétences acquises à l'issue de la formation

Au terme de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- › Gérer une épidémie d'infections associées aux soins (IAS).
- › Traiter un signalement de colonisation ou d'IAS.
- › Réaliser une surveillance épidémiologique des IAS.
- › Élaborer, promouvoir et accompagner la mise en œuvre d'un référentiel de prévention des IAS.
- › Élaborer et conduire un programme de prévention des IAS intégrant la maîtrise de l'antibiorésistance.
- › Réaliser l'évaluation d'une pratique de soins.
- › Élaborer et conduire un plan de prévention des risques infectieux liés à l'environnement.
- › Conseiller les décideurs pour prendre en compte le risque infectieux pour tout projet de construction, d'aménagement ou d'équipement.
- › Concevoir et conduire des activités de formation continue pour les professionnels de santé.

Responsable pédagogique

- › Anne-Marie ROGUES
*Professeur des universités
Praticien hospitalier*
anne-marie.rogues@u-bordeaux.fr

Équipe pédagogique

- › Hélène BOULESTREAU
Praticien hospitalier
- › Sandie CHEVRIER
Praticien hospitalier
- › Camille BATAILLE
Assistant hospitalier universitaire
- › Catherine DUMARTIN
*Maître de conférence universitaire
- Praticien hospitalier*
- › Christophe GAUTIER
Praticien hospitalier
- › Agnès LASHERAS
Praticien hospitalier
- › Marion SALY
Praticien hospitalier
- › Pierre PARNEIX
Praticien hospitalier
- › Anne-Gaëlle VENIER
Praticien hospitalier

Assistante pédagogique

- › Nadia SEGALA
nadia.segala@u-bordeaux.fr

Service formation continue Isped

- › isped.fc@u-bordeaux.fr

En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation).

Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

Candidater

Du 15 juin au 30 septembre

<https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

Organisation

Durée

- › Durée totale de la formation : 1 an.
- › Enseignement théorique et travaux dirigés :
 - A raison de 2 jours consécutifs par mois de décembre à mai en présentiel (lundi et mardi) alternant avec 2 lundis en distanciel, puis les deux dernières sessions en présentiel.
 - Volume horaire total de 96 heures.
- › Travail personnel donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

Validation de l'enseignement

Évaluation des connaissances : examen écrit

- › Deux sessions (juin et septembre).
- › Durée de 3 h.

Évaluation des compétences : soutenance d'un mémoire

- › Avant fin octobre.
- › Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'examen écrit sont admis à soutenir le mémoire.
- › Durée de 30 min.

L'admission définitive est prononcée si le candidat obtient une note supérieure ou égale à 10 au mémoire.

Modalités en formation continue

Pour toute question concernant le financement, vous pouvez consulter dans un premier temps la rubrique suivante :

<https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Formation-continue>

Au besoin, merci de vous rapprocher du service de formation continue dont les coordonnées figurent au recto de cette plaquette.

Tarifs

(sous réserve de modifications votées par les instances universitaires)

Formation initiale

400 € de frais de formation + contribution à la vie étudiante et de campus * + droits de scolarité**

Formation continue/Adultes en reprise d'études ***

- › non financée: 700 € de frais de formation + droits de scolarité**
- › financée: 1850 € de frais de formation + droits de scolarité**

* 100 € pour 2023-2024

** À titre indicatif: 170 € pour 2023-2024

*** Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

En cas d'inscription à plusieurs DU la même année, réduction des droits universitaires à partir de la 2^e inscription (136 € pour 2023-2024).

Informations complémentaires

Une vidéo de présentation du DU est disponible sur le site internet de l'Ispeid :



Programme

- › Épidémiologie des infections associées aux soins
- › Organisation de la lutte contre les infections nosocomiales
- › Données microbiologiques
- › Prévention de la transmission croisée
- › Méthodologie en gestion du risque infectieux
- › Aspects techniques de la prévention
- › Risque infectieux lié aux dispositifs médicaux
- › Résistances bactériennes aux antibiotiques
- › Risque infectieux lié à l'environnement hospitalier
- › Secteurs à haut risque
- › Risque infectieux chez les professionnels de santé
- › Aspects juridiques et économiques
- › Aspects psychosociologiques

Candidature

Mode d'emploi

1

Candidater du **15 juin au 30 septembre 2024** sur la page <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

Les formations sont affichées par type de faculté, puis type de diplôme. Cliquer sur Collège Sciences de la Santé puis ISPED

2

Réponse par courriel du responsable pédagogique concernant l'autorisation d'inscription.

3

Si avis favorable, envoi par courriel du dossier d'inscription par le service scolarité.

4

Dépôt du dossier dématérialisé complet **jusqu'au 15 novembre** (pièces, photos et règlement en ligne)